

CREATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL DE CATEGORIE A DESTINE A
PROMOUVOIR LES ACTIONS RELATIVES AU SITE DE LA PROPRIETE CAILLEBOTTE

Le Maire expose au conseil municipal les projets de la municipalité quant au devenir de la propriété communale Gustave Caillebotte : faire de cette demeure et de son parc un lieu souvenir dédié à celui qui fut un mécène des plus illustres peintres impressionnistes et lui même peintre de renom comme l'a attesté le succès de l'exposition remarquable qui s'est déroulée en 1994 au Grand-Palais à l'occasion de la commémoration du centième anniversaire de sa mort.

Dans cette optique, il convient d'élaborer un véritable projet culturel, d'assurer le montage des dossiers techniques et financiers en liaison avec les partenaires publics (Etat - Région - Département) et privés en vue de l'obtention de subventions, de promouvoir les visites des lieux etc...

C'est la raison pour laquelle M. le Maire propose de s'attacher les services d'une personne hautement qualifiée, diplômée de l'Ecole du Louvre, titulaire d'un D.E.A. en histoire de l'art pour la réalisation des objectifs que la municipalité s'assigne pour les années à venir.

Pour remplir ces missions, il propose de créer un poste de contractuel de catégorie A, au titre de l'article 3 - alinéa 3 - de la loi N° 84.53 du 26.01.1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Sa rémunération sera assise sur la base d'un échelon moyen de la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux - 5ème échelon, indice brut 500 - indice majoré 428.

En conséquence, M. le Maire demande de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL
OUI L'EXPOSE DU MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité des voix (4 abstentions : M. PRATS + pouvoir, Mme KOUTZINE + pouvoir)

CREE un poste de contractuel de catégorie A - indice brut 500 - indice majoré 428

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat d'engagement

DIT que les crédits seront prélevés au budget primitif 1995 et suivants, chapitre 931.1 - article 6110

FAIT et DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits

ONT SIGNE au registre les membres présents

A exécuter par le Maire

5 Avril 1995
4 Avril 1995
Maire.

et de la



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

Marc LUCAS

